



Vaulx-en-Velin, le 12 février 2018

Réf. : ST - CL L - n°081

Destinataires : Groupements Sportifs  
Comité Directeur  
Comités Départementaux  
FFVB

**BUREAU EXECUTIF**  
**Procès-verbal N°7**  
**Réunion du 08 janvier 2018 à Grenoble**

**Présents** : Christian Bernette (Skype), Michel Carras, Jeannine Druet (Skype), Corinne Lafitte, Daniel Maisonnial, Nathalie Turin, Pierre Vouillot, Jean Michel Ficheux.

**Excusée** : Cécile Mazet

**Invité** : François De Tschudy (CTS)

Présentation de François De Tschudy nouveau CTS qui a passé l'après-midi au bureau de la Ligue pour travailler avec Daniel et Pierre et discuter de ses missions.

**1. Validation PV.**

- PV BE n°6 du 04 Décembre 2017 approuvé à l'unanimité après prise en compte des remarques transmises par Jeannine.
- A soumettre pour approbation via sondage au CODIR

**2. Convention Saint-Chamond**

St-Chamond devait 30 000€ à la LRAVB, conséquence de "l'arnaque Calatraba".

Un accord a été conclu entre la LRAVB et St-Chamond en septembre 2016 pour réduire la dette à 15 000€, remboursement sur 2 ans, avec en contrepartie la mise à disposition de Sandrine Lurol à mi-temps comme entraîneur pour l'équipe N2 Filles, pendant 2 saisons.

En juillet 2017, suite à un désaccord sur le recrutement, entre les dirigeants du club et l'entraîneur, rupture de la convention en place par le club qui arrive à la Ligue courant août qui informe qu'il a recruté un nouvel entraîneur.

En septembre 2017, la Ligue signifie au club qu'il doit encore 7 500€, le club s'engage à rembourser mais maintenant il refuse et demande que la dette soit réduite de moitié.

Question soumise au vote du BE : Etes-vous d'accord pour accéder à la demande de St-Chamond, de réduire de moitié le solde de la dette, c'est-à-dire passer de 7 500€ à 3 250 € ?

- POUR : 0
- **CONTRE : 8**

⇒ **Proposition rejetée à l'unanimité.**

Date d'approbation : 05/02/2018

Date de diffusion : 12/02/2018

Auteur : Corinne Lafitte

Site internet : [www.lravb.fr](http://www.lravb.fr)

Pierre informe dès demain le Président de Saint-Chamond de la décision du BE.

### 3. Volleyades 2018

Les volleyades auront lieu à Tourcoing du 20 au 22 avril 2018 (vacances de Pâques)

Tarif inscription par équipe : 1 200 €.

Devis de transport en train : 5 745 € pour 48 personnes.

Devis en bus : 3 300 € pour 50 personnes.

Est-il pertinent d'envoyer 2 équipes par genre ?

**Question** : Etes-vous d'accord sur la proposition d'envoyer 2 collectifs chez les filles et 1 équipe pour les garçons ?

- POUR : 3
- **CONTRE** : 4
- ABSTENTION : 1

⇒ **Proposition rejetée, donc une seule équipe par genre sera envoyée aux volleyades.**

Pour info les mini-volleyades auront lieu les 16 et 17 Juin.

### 4. Situation du pôle espoir Issoire

Pour s'inscrire dans le PPF, le Centre Permanent d'Entraînement devra accueillir des jeunes filles dès la 4<sup>ème</sup> (M15). Des contacts doivent être pris avec les collèges proches du lycée Murat pour qu'elles puissent être hébergées en pensionnat.

La Ligue a reçu un courrier d'un parent d'une joueuse du pôle qui s'inquiète du devenir de la formation de sa fille à qui il restera une année de formation en fin de saison.

Un courrier va être transmis à tous les parents pour les informer de ce changement et les rassurer sur la poursuite de la formation de leurs filles.

Le BE valide la démarche ci-dessus.

### 5. Regroupement national M17

La LARAVB s'engage-t-elle dès cette année dans cette compétition ?

Il faut travailler sur le projet pour la saison prochaine mais pour cette année nous ne sommes pas prêts, tous nos techniciens ont déjà leur lettre de mission et ne peuvent s'occuper de cette équipe en plus.

Il s'adresse à des M17 « moyens », les meilleurs étant en N2 ou en pôle. Mise en place à étudier dans le cadre du développement de la Ligue.

Donc La Ligue répond NON à la FFVolley.

### 6. Maison des sports régionale

Jean-Michel se charge de répondre au questionnaire transmis par le CROS.

### 7. PSTF ou Plan de Développement de la Ligue

Réunion des présidents des comités et des commissions régionales pour faire un recensement des axes de développement, sachant que des axes prioritaires sont déjà retenus au niveau fédéral et que nous devons y répondre.

Au cours de la réunion il faudra définir la responsabilité du développement de chaque axe : Comité, Ligue, Fédé.

**Validation du BE pour l'organisation de cette réunion de travail le samedi 20 Janvier.**

## **8. Informations diverses**

### **8.1. Nathalie pour la CRA :**

Les désignations ont été faites jusqu'au 3 février uniquement car les désignations fédérales n'ont pas été communiquées au-delà par la CCA. Elles ne seront faites que mi-février.

Bilan mi-saison des arbitrages par rapport aux arbitres (nb de matchs réalisés) et par rapport aux obligations des clubs :

**Certains clubs sont déjà dans le rouge avec des arbitres désignés qui n'ont fait aucun match fin décembre.**

### **8.2. Jeannine pour le CD63 :**

Le CD 63 a émis le vœu de supprimer la validation du Médecin référent pour les doubles surclassements.

⇒ Le délai imposé par la FFV pour déposer les vœux sur le site Fédéral étant dépassé, le vœu ne peut pas être étudié.

### **8.3. Christian suite arbitrage réalisé au pôle d'Issoire :**

Le pôle d'Issoire ne règle pas les arbitres depuis le début de la saison alors qu'il était prévu que les pôles disposent d'un chéquier pour leurs dépenses courantes.

Nathalie a parlé du problème avec Laurène qui va vérifier les arbitrages effectués depuis le début de saison et régulariser la situation en attendant que les pôles soient autonomes.

Les chèquiers devraient arriver dans la semaine.

## **9. Dates des réunions à venir**

- Réunion de travail sur le PSTF samedi 20 Janvier 2018
- BE le jeudi 25 Janvier 2018
- CODIR le lundi 5 Février 2018

La séance est levée à : 21h30

La Secrétaire Générale  
Corinne Lafitte